



COMMUNIQUE DE PRESSE - 04/07/2014



Label LNV – saison 2014/2015

Après le vote officiel de la création du Label LNV, le 17 mai 2013 en Comité directeur, les premiers Labels Club sont délivrés par la Commission Label LNV.

Le Label LNV vise à valoriser le développement structurel et administratif des clubs de Ligue AM, Ligue AF et Ligue BM. Il doit permettre de favoriser l'attractivité du secteur professionnel du volley, véritable vitrine de la discipline, en encourageant notamment le développement des politiques marketing et de communication des clubs LNV. Il vise également à assurer la pérennité des clubs professionnels grâce aux évolutions organisationnelles et administratives qu'il valorise.

Jean Paul ALORO, Président de la LNV précise que « *le Label n'est pas une idée nouvelle. En 2008, un groupe de travail avait travaillé à son élaboration. Dans un contexte de concurrence forte et d'évolution du volley professionnel, le Label a été un des volets de nos réflexions. Nous nous sommes basés sur les nombreuses réglementations et travaux précédents pour construire un véritable outil de progrès qui réponde aux attentes de nos spectateurs, diffuseurs et partenaires. Ce Label a pour but de valoriser un club et son développement* ».

Didier CHENOUN, Président de la Commission Label LNV, indique lui que « *le Label est un outil pour la professionnalisation des clubs de volley et va devenir, au fil des saisons, un modèle de référence. La finalité consiste à proposer un spectacle et un sport plus attractif pour les joueurs, le public et les partenaires. Le Label est un réel outil de développement élaboré au service des clubs* ».

La Commission Label LNV est composée, au minimum, de 5 membres. Hormis le Président de la Commission, ces membres n'ont aucun lien avec les clubs qui seraient amenés à évoluer au sein d'un championnat géré par la LNV. A ce jour, la Commission comprend, Julien BERENGER (Avocat), Virgile CAILLET (Directeur de Kantar Sport), Sandrine JALLET-PILLOT (Responsable juridique LNR), Cécile MANTEL (Responsable juridique FFHB), Julien MONTEL (Consultant), et un représentant du Ministère des Sports.

[Plus d'informations avec la plaquette du Label LNV](#)

Vous trouverez ci-après la liste des Labels Club délivrés pour la saison 2014/2015 (32 sur 40 clubs, 14 sur 14 pour la Ligue AM, 11 sur 12 pour la Ligue AF et 7 sur 14 pour la Ligue BM)

Ligue Nationale de Volley

Service Communication : DANNA Mélanie / Tél : 01 48 84 35 07 / Fax : 01 48 90 76 68/ Portable : 06 42 44 80 55 / m.danna@lnv.fr





Labels Club – délivrance saison 2014/2015



Aucun club



Mulhouse
Tours



Alès
Beauvais
Béziers
AS Cannes
RC Cannes
Le Cannet
Montpellier
VB Nantes
Narbonne
Paris
Quimper
Rennes
Sète
Toulouse
Tourcoing



Ajaccio
Avignon
Chaumont
Evreux
Hainaut
Istres
Lyon
Martigues
Nantes Rezé
Nice
Orange
Saint-Brieuc
Saint-Cloud Paris
Saint-Nazaire
Venelles

Ligue Nationale de Volley

Service Communication : DANNA Mélanie / Tél : 01 48 84 35 07 / Fax : 01 48 90 76 68/ Portable : 06 42 44 80 55 / m.danna@lnv.fr

Partenaires officiels



Fournisseurs officiels



Médias

